



Compte-rendu
Conseil d'administration
Samedi 11 juin 2022

Membres du CA :

Présent·e·s : Serge Milien, Claudie Piqué, Hugues Raucy, Adrien Rodriguez, Jean-Luc Gaget, Jacques Ryckelynck, Françoise Sergent.

Excusé·e·s : Catherine Bonnot (pouvoir à Claudie Piqué), Bruno Benoit (pouvoir à Serge Milien), Vincent Fauvell-Champion (pouvoir à Adrien Rodriguez), Michel Gruber (pouvoir à Jean-Luc Gaget), Gérard Ravaud (pouvoir à Xavier Houdy).

Ordre du jour

1. Élection du bureau de l'association :

- a. Un·e président·e ;
- b. une ou un ou plusieurs vice-président·e·s ;
- c. un·e secrétaire et un·e secrétaire adjoint·e ;
- d. une trésorière ou un trésorier et une trésorière adjointe ou un trésorier adjoint.

2. Délégation de signature :

- a. Pour toutes opérations financières, concernant tous les comptes ouverts au nom de l'association en France et au Mali ;
- b. Signature séparée.

1/ Élection du bureau de l'association

- A. Président : Jean-Luc Gaget - élu à l'unanimité ;
- B. Vice-président : Michel Gruber - élu à l'unanimité ;
- C. Secrétaire : Claudie Piqué - élue à l'unanimité ;
- D. Trésorier : Gérard Ravaud - élu à l'unanimité ;

2/ Délégation de signature

Jean-Luc Gaget et Gérard Ravaud auront délégation de signature pour toutes les opérations financières, concernant tous les comptes ouverts au nom de l'association en France et au Mali. Ils pourront signer séparément.

Vote : adopté à l'unanimité des présent·e·s et représenté·e·s.



Essonne-Sahel
SIRET 410 010 607 00027
Le Président